

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 30 Mars 2023**

Membres									Date de convocation	
En exercice :	11	Présents :	11	Excusé :	0	Absent :	0	Votant :	11	21/03/2023

L'an deux mille vingt-trois le 30 Mars à 18H30, Le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LAPIERRE, Maire.

Présents : Mrs Jean-Claude LAPIERRE, Alban VOSSION, Claude BOURDON, Gianni FERRO, Bernard LAPIERRE, Pierre LANEYRIE, Thomas ROLLET, Batiste FAVIER, Mmes Isabelle BERGER, Marie-Agnès TROUILLET, Céline JACQUOT.

Excusé : /

Absent : /

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude LAPIERRE

Monsieur Jean-Claude LAPIERRE, présente l'ordre du jour. En préalable, il demande à ce qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour de la présente séance. Le conseil municipal, à l'unanimité donne son accord à l'ajout de cette question supplémentaire.

QUESTION SUPPLEMENTAIRE : ADOPTION DU PROJET DE REFECTION DES MURS DES BERTHELOTS – ACCORD SUR LE COUT DES TRAVAUX ET SUR LE PLAN DE FINANCEMENT

Suite à la demande de la Préfecture, pour l'acceptation du dossier de subvention, il convient de préciser le projet de réfection des murs des Berthelot.

Pour rappel : la rénovation des murs de soutènement aux Berthelots est à réaliser puisque les murs existants sont partiellement éboulés.

La commune a confié la maîtrise d'oeuvre au Cabinet Art 'Chitect, par délibération n° 2022-039 du 13 septembre 2022, Art'Chitect a lancé la consultation des bureaux d'études géotechniques.

La commune a confié l'étude géotechnique au Cabinet EQUATERRE par délibération n° 2022/061 du 6 décembre 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'adopter le projet de réfection des murs de soutènement des Berthelots.
- de donner son accord sur le coût total des travaux HT de 213 243€
- de donner son accord sur le plan de financement suivant :

Coût total des travaux HT : 213 243€, se décomposant comme suit :

- Travaux : 188 012.40€
- Maîtrise d'oeuvre : 15 650.80€
- Bureau de contrôle 1 820.00€
- Autres (étude géotechnique EQUATERRE) : 7 760.00€

Financements publics :

DETR/DSIL sollicitée : 35% de 213.243€ = 74 635€

Subvention attribuée par le Conseil Départemental (Appel à Projet 2023): 5 200€

Autofinancement communal 133 408€

1) ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

Messieurs Jean-Claude LAPIERRE et Gianni FERRO présentent au conseil, le projet des orientations budgétaires 2023 suivantes :

VERSION DU 03/04/2023

BP SOLUTRE		2023	
		FONCTIONNEMENT	
DEPENSES		RECETTES	
011 charges générales	151 088,00	70 Produits de services	2 302,00
012 Personnel et cotis	139 131,00	731 Fiscalité Locale	358 994,00
65 Elus et contingent	71 760,00	74 Dotations et part.	44 936,00
66111 Intérêts emprunts	1 510,00	744 FCTVA	2089
014 ACTP – FPIC MBA	18 730,00	752 Baux et locations	58 261,00
Amortissements 6811-042	10 996,00		
S/total	393 215,00	S/total	466 582,00
EXCEDENT	73 367,00	002 EXC FONC REPORTE	376 158,00
023 Virement à SI	449 525,00		
	842 740,00	TOTAL	842 740,00

INVESTISSEMENT			
165 Dépôts et cautions	1 680,00	10222 FCTVA	11 757,00
		1068	49 412,00
1641 Capital emprunts	45 466,00	Amortissements 28-040	10 996,00
20 (dont 2031 études)	91 000,00	10226 Taxe aménagement	5 000,00
21 Immo corporelles	358 512,00	1323 Subv Dept Murs Berthelots	5 200,00
		165 Dépôts et caut reçus	1 680,00
		024 Produits de cessions	12 500,00
RAR DEPENSES	63 471,00	RAR RECETTES	101 087,00
S/total	560 129,00	S/total	197 632,00
		001-EXCEDENT	0,00
001 DEFICIT Inv	87 028,00	021 Virement de la SF	449 525,00
	647 157,00	TOTAL	647 157,00

Résultat clôture 2021	Affectation 2022	Résultat 2022	Résultat clôture 2022	
34 185,56	0,00	-121 213,24	-87 027,68	<i>inv.</i>
264 553,40	0,00	161 016,85	425 570,25	<i>fonct.</i>
298 738,96		39 803,61	338 542,57	
		RAR DEPENSES	63 471,00	
		RAR RECETTES	101 087,00	
		EX INV REPORTE 001	-49 411,68	
		EXC FONC REPORTE 002	376 158,57	

Il sera présenté demain 31 Mars à Madame MALATERRE, Conseillère aux décideurs locaux, de la Trésorerie de MACON MUNICIPALE afin d'avoir son expertise sur ce projet avant de le proposer au vote lors de la prochaine séance de conseil du 4 Avril prochain.

Les grands projets communaux sont présentés :

- enfouissement de réseaux ORANGE et Travaux de voirie Route des Acacias,
- Elaboration du plan local d'urbanisme,
- Réfection des murs des Berthelots

Les dépenses de fonctionnement et les résultats 2022 sont étudiés.

Le conseil prend note des orientations budgétaires présentées.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

LAPIERRE Jean-Claude		ROLLET Thomas	
BOURDON Claude		BERGER Isabelle	
FERRO Gianni		VOSSION Alban	
LAPIERRE Bernard		Céline JACQUOT	
LANEYRIE Pierre		Batiste FAVIER	
TROUILLET Marie-Agnès			

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES

2023/019	Adoption du projet de réfection des murs des Berthelots – Accord sur le coût des travaux et sur le plan de financement.		
----------	---	--	--

La Prochaine réunion ordinaire du conseil est fixée le: 4 Avril 2023 à 18H30

La séance est levée à 20H00.